

**RAPPORT
ANNUEL
2016|2017
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**



**ÉTATS FINANCIERS
DU MUSÉE ET
DE LA FONDATION
DU MUSÉE**

ÉTATS FINANCIERS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte s.é.n.c.r.c. /s.r.l.¹

Le 27 juin 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2017

	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
					2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse et dépôts à terme	3 353 229	26 954	—	—	3 380 183	1 718 539
Débiteurs	1 084 242	—	—	—	1 084 242	1 487 384
Solde interfonds	75 728	(1 271 541)	1 320 813	(125 000)	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement	2 865 322	—	—	—	2 865 322	2 746 268
Subventions à recevoir	1 420 062	3 993 090	—	—	5 413 152	5 975 096
Stocks de la Boutique-Librairie	910 875	—	—	—	910 875	892 624
Frais payés d'avance	1 777 187	—	—	—	1 777 187	1 052 519
	11 486 645	2 748 503	1 320 813	(125 000)	15 430 961	13 872 430
Subventions à recevoir	2 661 105	25 333 687	—	—	27 994 792	12 629 022
Placements (note 12)	3 765 408	—	14 255 949	—	18 021 357	16 412 301
Intérêts accumulés	—	—	—	—	—	400 000
Immobilisations (note 4)	—	123 933 472	—	—	123 933 472	98 656 565
Constructions en cours	—	—	—	—	—	24 610 722
	17 913 158	152 015 662	15 576 762	(125 000)	185 380 582	166 581 040
Passif						
À court terme						
Découvert bancaire	—	—	—	—	—	344 879
Emprunts bancaires (note 5)	875 000	4 150 000	—	—	5 025 000	23 000 000
Intérêts courus	22 802	108 972	—	—	131 774	173 459
Créditeurs et charges à payer	3 795 947	67 602	—	—	3 863 549	5 034 292
Produits perçus d'avance	5 334 973	—	—	—	5 334 973	3 289 175
Apports reportés	23 357	—	—	—	23 357	1 477 668
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement	2 840 201	—	—	—	2 840 201	2 840 201
Tranche à court terme de la dette (note 6)	919 202	3 884 118	—	—	4 803 320	4 639 557
	13 811 482	8 210 692	—	—	22 022 174	40 799 231
Dette (note 6)	2 661 105	23 186 193	—	—	25 847 298	12 185 138
Apports reportés (note 7)	—	93 530 200	7 236 558	—	100 766 758	78 367 784
Obligations au titre des prestations définies – Régime de retraite (note 8)	—	—	—	345 100	345 100	658 700
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi (note 8)	—	—	—	816 000	816 000	707 700
	16 472 587	124 927 085	7 236 558	1 161 100	149 797 330	132 718 553
Engagements (note 10)						
Actifs nets						
Dotations	1 252 549	—	8 340 204	—	9 592 753	9 587 753
Investis en immobilisations	—	25 397 717	—	—	25 397 717	25 397 717
Affectés d'origine interne	2 529 171	1 180 581	—	—	3 709 752	2 194 528
Réévaluation et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	—	—	—	2 147 800	2 147 800	2 126 200
Non grevés d'affectation	(2 341 149)	510 279	—	(3 433 900)	(5 264 770)	(5 443 711)
	1 440 571	27 088 577	8 340 204	(1 286 100)	35 583 252	33 862 487
	17 913 158	152 015 662	15 576 762	(125 000)	185 380 582	166 581 040

Au nom du conseil,



Jacques Parisien
Président
Administrateur



Lise Croteau
Présidente du comité d'audit
et administration financière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	Fonds d'administration		Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
	Opérations	Affectations				2017	2016
Produits	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Généraux							
Prix d'entrée et événements spéciaux	5 284 842	—	—	—	—	5 284 842	4 296 903
Boutique-Librairie	2 603 858	—	—	—	—	2 603 858	2 600 194
Dons d'œuvres d'art (dont un don de 50 413 715 \$ en 2016)	—	—	—	9 893 219	—	9 893 219	59 311 369
Dons et commandites (note 11)	2 606 876	—	—	—	—	2 606 876	2 367 017
Dons de la Fondation (note 11)	3 374 710	—	—	—	—	3 374 710	2 748 452
Catalogues d'exposition	296 200	—	—	—	—	296 200	512 437
Souscriptions annuelles	3 565 657	—	—	—	—	3 565 657	3 339 047
Participations aux expositions	1 053 233	—	—	—	—	1 053 233	1 669 485
Placements (note 9)	5 543	528 175	—	—	—	533 718	(66 230)
Location	339 542	—	—	—	—	339 542	431 542
Divers (note 11)	1 145 461	—	—	—	—	1 145 461	537 015
	20 275 922	528 175	—	9 893 219	—	30 697 316	77 747 231
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques (note 3)	16 052 263	—	—	—	—	16 052 263	15 344 565
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement (note 3)	97 781	—	546 632	—	—	644 413	613 895
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	—	—	4 070 681	—	—	4 070 681	3 481 916
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art (note 7)	—	—	—	976 142	—	976 142	1 448 345
	36 425 966	528 175	4 617 313	10 869 361	—	52 440 815	98 635 952
Charges							
Expositions temporaires	5 306 042	—	—	—	—	5 306 042	5 943 874
Collection permanente	2 510 948	—	—	—	—	2 510 948	2 326 096
Sécurité et entretien	5 418 147	—	—	—	—	5 418 147	5 481 917
Administration	5 705 006	—	—	—	439 200	6 144 206	6 040 312
Programmes éducatifs	1 897 279	—	—	—	—	1 897 279	1 827 052
Boutique-Librairie	2 407 691	—	—	—	—	2 407 691	2 450 469
Conservation	5 128 098	—	—	186 356	—	5 314 454	5 169 674
Communications	5 775 315	—	—	—	—	5 775 315	3 412 172
Amortissement des immobilisations	—	—	4 269 870	—	—	4 269 870	3 688 329
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	706 750	—	706 750	1 190 953
Perte à la cession d'immobilisations	—	—	82 942	—	—	82 942	—
Amortissement d'œuvres d'art (dont un don de 50 413 715 \$ en 2016)	—	—	—	9 893 219	—	9 893 219	59 311 369
Immeubles locatifs	270 280	—	—	—	—	270 280	713 364
Frais de gestion des placements	—	22 058	—	83 036	—	105 094	89 127
Intérêts – projets	97 781	—	546 632	—	—	644 413	613 895
	34 516 587	22 058	4 899 444	10 869 361	439 200	50 746 650	98 258 603
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les transferts interfonds	1 909 379	506 117	(282 131)	—	(439 200)	1 694 165	377 349
Transferts interfonds							
Contributions du fonds affecté à l'administration aux opérations	171 474	(171 474)	—	—	—	—	—
Contributions du fonds d'administration au fonds d'avantages sociaux	(647 900)	—	—	—	647 900	—	—
au fonds d'immobilisations	(1 196 272)	—	1 196 272	—	—	—	—
Excédent des produits sur les charges à la suite des transferts interfonds	236 681	334 643	914 141	—	208 700	1 694 165	377 349
Apports reçus à titre de dotation	—	5 000	—	—	—	5 000	324 833
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	21 600	21 600	(158 100)
Actifs nets au début	(2 577 830)	3 442 077	26 174 436	8 340 204	(1 516 400)	33 862 487	33 318 405
Actifs nets à la fin	(2 341 149)	3 781 720	27 088 577	8 340 204	(1 286 100)	35 583 252	33 862 487

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 694 165	377 349
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur des placements	(427 776)	160 566
Amortissement des immobilisations	4 269 870	3 688 329
Perte à la cession d'immobilisations	82 942	—
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(4 070 681)	(3 481 916)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(976 142)	(1 448 345)
Obligation au titre des prestations définies	(183 700)	(281 900)
	388 678	(985 917)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	1 841 566	(2 272 381)
	2 230 244	(3 258 298)
Activités d'investissement		
Variation des subventions à recevoir	5 843 668	3 716 784
Variation nette des placements	462 128	239 745
Acquisition d'immobilisations et de constructions en cours	(7 096 303)	(15 025 299)
	(790 507)	(11 068 770)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	(17 975 000)	13 450 000
Augmentation de la dette	20 508 304	—
Remboursement de la dette	(6 682 381)	(9 656 226)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	3 346 008	8 394 977
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	1 364 855	877 915
Dotations reçues	5 000	324 833
	566 786	13 391 499
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 006 523	(935 569)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 373 660	2 309 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 380 183	1 373 660
Composés de:		
Encaisse et dépôts à terme	3 380 183	1 718 539
Découvert bancaire	—	344 879
	3 380 183	1 373 660
Opération sans effet sur la trésorerie		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissés	18 500 000	—
Acquisition d'immobilisations et de constructions en cours impayées en fin d'exercice	43 220	2 120 526
Apports reportés non encaissés	21 091 526	843 884

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

I FONDS D'ADMINISTRATION

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

II FONDS D'IMMOBILISATIONS

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

III FONDS D'ACQUISITIONS

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

IV FONDS D'AVANTAGES SOCIAUX

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

SOLDES INTERFONDS

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

STOCKS DE LA BOUTIQUE-LIBRAIRIE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

CONSTRUCTIONS EN COURS

Les constructions en cours sont comptabilisées au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période de la construction, sont capitalisés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le Musée a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle le Musée constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

APPORTS REPORTÉS

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

ŒUVRES D'ART

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Elle ne figure pas dans les états financiers. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

CONVERSION DES DEVISES

Les transactions effectuées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit

établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. SUBVENTIONS

	2017	2016
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Ministère de la Culture et des Communications	14 994 400	13 666 000
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
	15 364 400	14 036 000
Subventions pour des projets spécifiques		
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	351 070	620 000
Maintien des actifs	—	262 000
Conseil des arts du Canada	145 000	149 000
Ministère du Patrimoine canadien	124 659	249 665
Autres subventions	67 134	27 900
	687 863	1 308 565
	16 052 263	15 344 565
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	644 413	613 895

4. IMMOBILISATIONS

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	158 332 260	65 953 654	92 378 606	69 871 476
Améliorations des bâtiments	2 665 157	285 787	2 379 370	2 089 920
Matériel et équipement	4 092 297	1 324 614	2 767 683	840 535
Infrastructure numérique	2 148 742	1 138 646	1 010 096	456 917
	192 636 173	68 702 701	123 933 472	98 656 565

5. EMPRUNTS BANCAIRES

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire en fonction de ses besoins, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$; cet emprunt n'est pas utilisé en fin d'exercice (3 500 000 \$ inutilisés au 31 mars 2016). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel (2,7 % au 31 mars 2017; 2,7 % au 31 mars 2016) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2017, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique pour un montant total de 4 815 000 \$ (des projets de 3 750 000 \$ au 31 mars 2016)

dont le solde inutilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 3 940 000 \$ (750 000 \$ au 31 mars 2016). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès d'une institution financière et portent intérêt au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,7 % au 31 mars 2017; 2,7 % au 31 mars 2016).

Pour la construction du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, le Musée dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ (18 500 000 \$ au 31 mars 2016) auprès d'une institution financière, au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,7 % au 31 mars 2017; 2,7 % au 31 mars 2016) dont le solde utilisé est de 4 150 000 \$ en fin d'exercice (entièrement utilisé au 31 mars 2016).

6. DETTE

	2017	2016
	\$	\$
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 6,334 %, remboursé en cours de l'exercice ^{a) j)}	—	1 720 000
Portant intérêt au taux de 4,501 %, échéant en juillet 2020 ^{b) j)}	215 054	268 817
Portant intérêt au taux de 4,700 %, échéant en décembre 2021 ^{c) j)}	268 817	322 581
Portant intérêt au taux de 4,864 %, échéant en décembre 2017 ^{d) j)}	80 564	161 128
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 ^{e) j)}	6 651 734	7 982 081
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 ^{e) j)}	3 206 700	3 848 040
Portant intérêt au taux de 2,238 %, échéant en décembre 2017 ^{e) j)}	83 752	167 504
Portant intérêt au taux de 2,238 %, échéant en décembre 2017 ^{e) j)}	83 752	167 504
Portant intérêt au taux de 1,868 %, échéant en novembre 2017 ^{f) j)}	200 904	401 808
Portant intérêt au taux de 2,873 %, échéant en juillet 2022 ^{f) j)}	1 393 861	1 626 171
Portant intérêt au taux de 2,186 %, échéant en novembre 2025 ^{g) j)}	452 944	—
Portant intérêt au taux de 1,965 %, échéant en mars 2026 ^{h) j)}	17 211 877	—
Portant intérêt au taux de 2,572 %, échéant en mars 2027 ^{i) j)}	800 659	—
	30 650 618	16 665 634
Emprunt bancaire		
Portant intérêt au taux de 3,770 %, remboursé au cours de l'exercice ^{j)}	—	159 061
	30 650 618	16 824 695
Tranche à court terme	4 803 320	4 639 557
	25 847 298	12 185 138

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2018	4 803 320	4 803 320
2019	10 269 406	10 269 406
2020	2 382 661	2 382 661
2021	2 382 661	2 382 661
2022	2 328 898	2 328 898
2023 et suivants	8 483 672	8 483 672
	30 650 618	30 650 618

a) Cette dette est liée au pavillon Jean-Noël Desmarais. En date du 19 juin 1991, le Musée a contracté un emprunt d'un montant de 43 000 000 \$ auprès du ministère des Finances du Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement. Cet emprunt a servi à rembourser les acceptations bancaires et les intérêts accumulés en vertu du règlement spécial d'emprunt adopté le 23 août 1989.

b) En date du 7 octobre 2005, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 451 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase I.

c) En date du 22 février 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 452 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase II.

d) En date du 31 octobre 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 805 639 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase III.

e) En date du 30 mars 2012, le Musée a contracté quatre emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement

d'un montant total de 20 723 917 \$. Ces emprunts ont permis de financer la construction du pavillon Bourgie et de réaménager les collections permanentes du Musée.

- f) En date du 27 mars 2013, le Musée a contracté deux emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 3 325 597 \$. Ces emprunts ont permis de financer le programme de maintien des actifs et de réaménager des collections permanentes du Musée.
- g) En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- h) En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant total de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.
- i) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- j) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

7. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	73 163 347	67 406 402
Apports reçus durant l'exercice	24 437 534	9 238 861
Amortissement de l'exercice	(4 070 681)	(3 481 916)
Solde à la fin	93 530 200	73 163 347

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	5 204 437	6 396 435
Montants reçus au cours de l'exercice		
Dons et commandites	29 937	23 052
Dons de la Fondation	977 761	459 679
Revenus de placement	2 000 565	(256 384)
Subventions pour acquisitions	—	30 000
Amortissement de l'exercice	(976 142)	(1 448 345)
Solde à la fin	7 236 558	5 204 437

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies qui est destiné aux employés non syndiqués du Musée. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} juin 2008. Depuis cette date, les nouveaux employés non syndiqués du Musée profitent d'un nouveau régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 111 131 \$ (93 467 \$ en 2016).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2015 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2017. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2018 et complétée avant le 30 septembre 2019.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	15 135 600	14 217 100
Juste valeur des actifs du régime	14 790 500	13 558 400
Insuffisance du régime	345 100	658 700
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	345 100	658 700

Composition des actifs du régime :

	2017	2016
	%	%
Obligations	42,3	43,8
Contrats de rentes assurées	18,5	20,6
Actions canadiennes	16,5	14,6
Actions américaines et internationales	19,5	17,8
Immobilier	3,2	3,2
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Charge de l'exercice	404 900	406 900
Palements en espèces constatés	580 100	680 500
Prestations versées par le régime	366 800	285 800

RÉGIME D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous les retraités actuels du Musée. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	816 000	707 700
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	816 000	707 700

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Charge de l'exercice	34 300	34 700
Paievements en espèces constatés	42 800	43 000

HYPOTHÈSES

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2017		2016	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	5,00	5,00
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	5,00	5,00	5,00	5,00
Taux de rendement prévu des actifs du régime à long terme	4,90	—	5,00	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

9. REVENUS DE PLACEMENT AFFÉRENTS AUX DOTATIONS

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts et dividendes	463 099	459 520
Variation de la juste valeur réalisée	616 034	217 487
Variation de la juste valeur non réalisée	1 455 150	(999 621)
	2 534 283	(322 614)

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2017		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	533 718	—	533 718
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	2 000 565	2 000 565
	533 718	2 000 565	2 534 283

	2016		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	(66 230)	—	(66 230)
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	(256 384)	(256 384)
	(66 230)	(256 384)	(322 614)

10. ENGAGEMENTS

Le Musée est lié par un contrat de location d'un espace pour l'entreposage et la conservation des œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et autres biens de même nature pour un montant total de 2 880 958 \$.

Les versements minimaux requis en vertu de ce contrat pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2018	349 207
2019	349 207
2020	349 207
2021	349 207
2022	349 207

11. ORGANISMES ET OPÉRATIONS APPARENTÉS

FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil d'administration de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions pour le bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement. Provenant de ces campagnes, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 7 127 717 \$ (8 343 728 \$ en 2016) dont 3 374 710 \$ (2 748 452 \$ en 2016) sous la rubrique «Dons de la Fondation», 2 040 318 \$ (1 740 620 \$ en 2016) au poste «Dons et commandites» et 1 712 689 \$ (3 854 656 \$ en 2016) inclus au poste «Apports reportés». De l'ensemble de ces dons, 977 761 \$ (459 679 \$ en 2016) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 844 163 \$ (755 626 \$ en 2016) pour soutenir les activités éducatives, 1 811 343 \$ (2 065 826 \$ en 2016) pour les expositions, 1 909 522 \$ (1 667 620 \$ en 2016) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques, et 1 584 928 \$ (3 394 977 \$ en 2016) pour la réalisation du Pavillon Claire et Marc Bourgie et du Pavillon Michal et Renata Hornstein.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunt.

Les placements sont composés des éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse	355 585	246 629
Obligations canadiennes	4 248 166	4 477 089
Obligations internationales	42 596	68 405
Actions canadiennes	8 889 823	7 450 302
Actions américaines et étrangères	3 574 022	3 398 631
Fonds communs d'actions canadiennes	911 165	675 345
Fonds communs d'actions américaines et internationales	—	95 900
	18 021 357	16 412 301

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des fonds communs de placement qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, le Musée détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (incluant les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

RISQUE DE CHANGE

Le Musée détient des placements dans des actions américaines et étrangères ainsi que dans des fonds communs investis dans des titres internationaux. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut des montants de 122 322 \$ (63 890 \$ au 31 mars 2016) en dollars canadiens libellés en euros et de 83 320 \$ (8 513 \$ au 31 mars 2016) en dollars canadiens libellés en dollars américains, dans les créditeurs et charges à payer, ainsi qu'un montant de 161 616 \$ (34 184 \$ au 31 mars 2016) en dollars canadiens, dans l'encaisse, libellé en dollars américains.

13. LA COLLECTION DU MUSÉE

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 156 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Ces collections couvrent toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La valeur de la collection ne figure pas dans les états financiers. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).

Les dépenses de restauration au cours de l'exercice totalisent environ 780 311 \$ (672 692 \$ en 2016).

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte s.e.n.c.r.l. / s.r.l.¹

Le 6 juillet 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Apports	5 074 481	1 805 157	210 050	—	529 422	1 811 846	4 356 475	9 430 956	10 384 231
Intérêts et dividendes	50 174	387 803	437 654	67 578	85 342	24 018	1 002 395	1 052 569	1 046 525
Variation de la juste valeur réalisée des placements	—	489 384	602 024	45 905	117 394	33 038	1 287 745	1 287 745	475 855
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	142 576	1 244 474	1 418 936	166 841	276 690	77 870	3 184 811	3 327 387	(2 164 425)
	5 267 231	3 926 818	2 668 664	280 324	1 008 848	1 946 772	9 831 426	15 098 657	9 742 186
Charges									
Dons au Musée	3 846 358	689 880	1 031 358	90 105	625 853	844 163	3 281 359	7 127 717	8 343 728
Gestion et garde des placements	7 253	89 229	102 257	19 034	19 941	5 612	236 073	243 326	250 797
Activités de financement	1 190 502	—	—	—	—	—	—	1 190 502	523 251
Frais d'administration	548 629	—	—	—	—	—	—	548 629	439 030
	5 592 742	779 109	1 133 615	109 139	645 794	849 775	3 517 432	9 110 174	9 556 806
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(325 511)	3 147 709	1 535 049	171 185	363 054	1 096 997	6 313 994	5 988 483	185 380

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	Fonds général	Fonds affectés									Total	
		Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres		Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives		Total Fonds affectés	2017	2016
			avec clause	sans clause		avec clause	sans clause	avec clause	sans clause			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	(1 915 500)	14 326 622	16 092 070	45 068	2 206 600	3 287 786	2 683 319	883 192	2 555 500	42 080 157	40 164 657	39 979 277
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(325 511)	3 147 709	1 565 317	(30 268)	171 185	70 385	292 669	90 705	1 006 292	6 313 994	5 988 483	185 380
Actifs nets à la fin	(2 241 011)	17 474 331	17 657 387	14 800	2 377 785	3 358 171	2 975 988	973 897	3 561 792	48 394 151	46 153 140	40 164 657
Composés de												
Dotations	—	—	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	17 474 331	17 657 387	—	377 785	3 358 171	—	973 897	—	39 841 571	39 841 571	34 796 270
Affectés sans clause	—	—	—	14 800	—	—	2 975 988	—	3 561 792	6 552 580	6 552 580	5 283 887
Non grevés d'affectation	(2 241 011)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(2 241 011)	(1 915 500)
	(2 241 011)	17 474 331	17 657 387	14 800	2 377 785	3 358 171	2 975 988	973 897	3 561 792	48 394 151	46 153 140	40 164 657

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

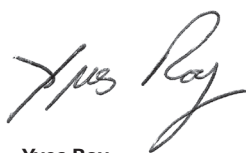
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2017

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif									
À court terme									
Encaisse	3 203 106	—	—	—	—	—	—	3 203 106	3 060 170
Débiteurs	43 211	—	—	—	—	—	—	43 211	377 191
Avance au Musée	—	—	—	—	2 840 201	—	2 840 201	2 840 201	2 840 201
Avances interfonds	—	—	50 032*	4 077*	10 031*	3 562 890*	3 627 030*	—	—
	3 246 317	—	50 032	4 077	2 850 232	3 562 890	6 467 231	6 086 518	6 277 562
Placements (note 3)	2 332 376	17 521 979	17 622 155	2 373 708	3 483 927	972 799	41 974 568	44 306 944	37 758 363
	5 578 693	17 521 979	17 672 187	2 377 785	6 334 159	4 535 689	48 441 799	50 393 462	44 035 925
Passif									
À court terme									
Somme due au Musée	2 865 322	—	—	—	—	—	—	2 865 322	2 746 268
Avances interfonds	3 579 382*	47 648*	—	—	—	—	47 648*	—	—
	6 444 704	47 648	—	—	—	—	47 648	2 865 322	2 746 268
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 5)	1 375 000	—	—	—	—	—	—	1 375 000	1 125 000
	7 819 704	47 648	—	—	—	—	47 648	4 240 322	3 871 268
Actifs nets									
Dotations	—	—	—	2 000 000	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	17 474 331	17 657 387	377 785	3 358 171	973 897	39 841 571	39 841 571	34 796 270
Affectés sans clause	—	—	14 800	—	2 975 988	3 561 792	6 552 580	6 552 580	5 283 887
Non grevés d'affectation	(2 241 011)	—	—	—	—	—	—	(2 241 011)	(1 915 500)
	(2 241 011)	17 474 331	17 672 187	2 377 785	6 334 159	4 535 689	48 394 151	46 153 140	40 164 657
	5 578 693	17 521 979	17 672 187	2 377 785	6 334 159	4 535 689	48 441 799	50 393 462	44 035 925

* Ces montants ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil,



Yves Roy
Président du comité d'audit
et administration financière
Fiduciaire



Françoise E. Lyon
Fiduciaire

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	5 988 483	185 380
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(1 287 745)	(475 855)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(3 327 387)	2 164 425
	1 373 351	1 873 950
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	333 980	(304 866)
Somme due au Musée	119 054	778 540
	1 826 385	2 347 624
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(1 933 449)	(447 107)
Activités de financement		
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture	250 000	—
Augmentation de l'encaisse	142 936	1 900 517
Encaisse au début	3 060 170	1 159 653
Encaisse à la fin	3 203 106	3 060 170

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

I FONDS GÉNÉRAL

Le fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

II FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins 10 ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception des avances au Musée. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

CONSTATATION DES PRODUITS

I DONS ET LEGS

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

II REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

III APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. PLACEMENTS

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse	804 607	530 097
Obligations canadiennes	9 612 639	9 622 907
Obligations américaines et étrangères	96 386	147 025
Actions canadiennes	20 115 657	16 013 429
Actions américaines et étrangères	8 087 203	7 304 903
Fonds commun d'actions canadiennes	2 061 761	1 451 565
Fonds commun d'actions internationales	—	206 124
Fonds Fondation du Grand Montréal	3 528 691	2 482 313
	44 306 944	37 758 363

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les opérations suivantes ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Le Musée des beaux-arts de Montréal est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

L'Association des bénévoles du Musée des beaux-arts de Montréal (l'« Association »), dissoute durant l'exercice 2016-2017, était une entité sans but lucratif distincte constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Elle avait pour but d'organiser des activités de financement auprès du grand public pour le bénéfice du Musée.

Les soldes de l'exercice antérieur incluent un montant de 958 000 \$ de dons remis par l'Association au poste « Apports » à l'état des résultats.

Les débiteurs au 31 mars 2017 incluent un montant à recevoir de l'Association de 350 000 \$.

5. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les rubriques comptables sous lesquelles les différents montants sont inscrits aux états financiers.

	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ / MCC	
		Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
Période	\$	\$	\$
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁴
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 500 000 ²	500 000 ³	—
Total	2 000 000	875 000	125 000

1 Provenant de dons sans affectation externe présentés sous la rubrique *Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture* du Fonds général.

2 Provenant de dons avec affectation externe, reconnus comme revenu du Fonds pour les pavillons.

3 Inscrits sous la rubrique *Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture* du Fonds général.

4 La période d'affectation de deux ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

Dans le cadre du volet 1 du programme Mécénat Placements Culture du MCC, la Fondation a réservé, au cours de son exercice 2015-2016, un montant de 500 000 \$ provenant de dons recueillis au cours de l'exercice 2015-2016 et a déposé ce 500 000 \$ au cours de son exercice 2016-2017. Ce montant a fait l'objet d'une demande d'appariement auprès du MCC en 2016/2017.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement sous les rubriques relatives aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Revenus de placement	Retraits	Solde des placements au 31 mars 2017	Solde des placements au 31 mars 2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Compte					
Affectés 2 ans	125 000	37 396	62 500	99 896	89 502
Affectés 10 ans	2 875 000	690 024	136 229	3 428 795	2 392 810

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, la Fondation détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

7. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

